

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

FESTIVAL DES JEUX 2025

MANIFESTATION D'INTÉRÊT (relance après mise en concurrence infructueuse)

(Avant le mercredi 1^{er} octobre 2025 à 12 heures pour la transmission du dossier complet)

A remettre par courrier : Ville de Roquebrune-sur-Argens – Service Médiathèques – Médiathèque Albert Camus – Place Salvagno – 83520 Roquebrune-sur-Argens

Ou par mail : mediatheque.bouverie@orange.fr

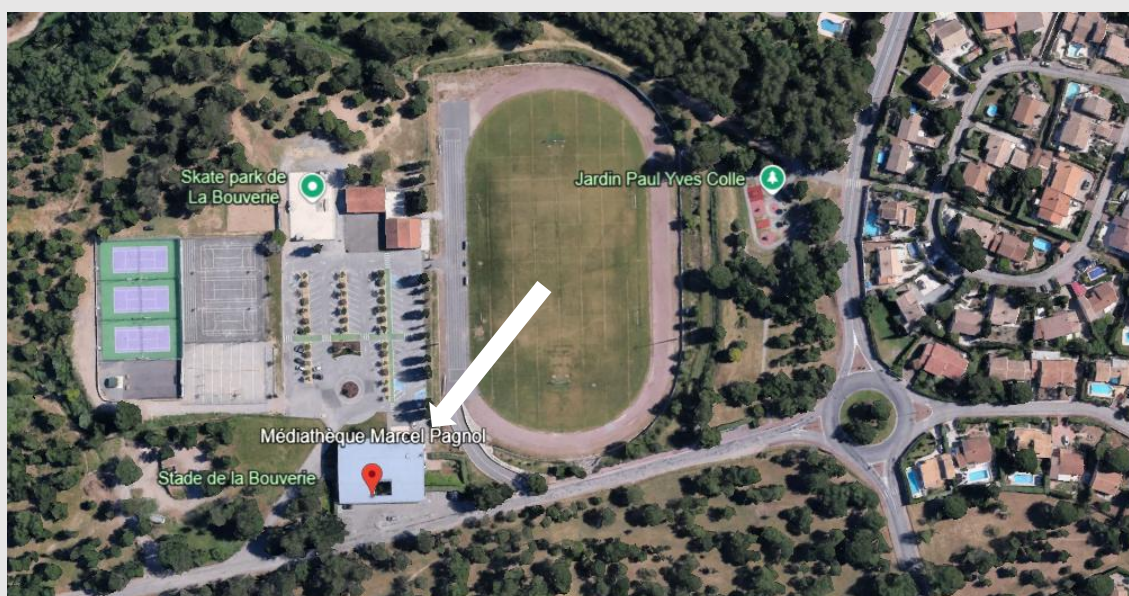
Renseignements : 04 98 11 37 52

1. OBJET

La Commune de Roquebrune-sur-Argens organise un **Festival des Jeux** les **18 et 19 octobre 2025** à l'Espace Suzanne Régis.

Une **autorisation d'occupation temporaire du domaine public communal** sera délivrée après la sélection **d'une seule boutique spécialisée** dans la **vente de jeux de société et livres-jeux**, en cohérence avec la programmation du festival selon les modalités détaillées ci-après.

2. LOCALISATION



ESPACE CALANDRI
Boulevard des arbousiers – Quartier de la Bouverie

3. DESCRIPTIF DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL ET CRITÈRES DE VALIDITE DES DOSSIERS

La Commune organise un Festival des Jeux familial, culturel et grand public les 18 et 19 octobre 2025 à l'Espace Calandri.

Un seul stand de vente est autorisé pour cette édition :

– **1 boutique de vente de jeux de société et livres-jeux exclusivement**, incluant obligatoirement les jeux listés dans le programme d'animation (liste fournie en annexe).

La participation est soumise à validation préalable par le service des Médiathèques, gestionnaire de la manifestation, et sera retenue dans l'ordre de réception des manifestations d'intérêt.

Les produits en vente devront respecter une cohérence stricte avec l'identité du festival, centrée sur le jeu de société (plateau, cartes, enfants, stratégie...) et les livres-jeux.

Le stand mis à disposition comprendra 3 tables et 2 chaises. L'utilisation de supports de P.L.V. (affiches, kakémonos, présentoirs, etc.) est possible dans la limite de l'espace autorisé et sans entraver la circulation du public.

Les commerçants peuvent proposer, de façon facultative, des **goodies** ou **lots** remis à l'organisation pour être utilisés dans le cadre des animations (quiz, concours, etc.).

Les participants doivent veiller à la qualité de présentation du stand, au bon état du matériel et au respect des règles de propreté sur le site.

Le stand pourra être installé le vendredi 17 octobre 2025 après-midi ou **le samedi 18 octobre 2025 entre 8 h et 9 h 30**, pour être opérationnel pour **l'ouverture au public de 10 h à 19 h ainsi que le dimanche 19 octobre 2025 de 10 h à 18 h**.

L'accès au parking du complexe sera ensuite **fermé de 10 h à 18 h** pour raisons de sécurité.

Redevance d'occupation du domaine public pour le stand de vente : 30 euros par jour (tarifs fixés par décision municipale)

PRESTATIONS PROPOSÉES :

.....
.....
.....

DESCRIPTION DES BESOINS TECHNIQUES SPÉCIFIQUES :

.....
.....

4. PIÈCES A JOINDRE (la Municipalité se réserve le droit de ne pas instruire un dossier incomplet ou de ne pas retenir un dossier tardif ou ne répondant pas aux prescriptions ci-dessus)

- Le présent formulaire de manifestation d'intérêt paraphé, daté et signé
- Une copie de la carte d'identité du demandeur
- Un extrait KBIS du registre du commerce ou un extrait d'immatriculation au répertoire des métiers en cours de validité

- Une attestation d'assurance en responsabilité civile couvrant les activités en cours de validité.
- Une présentation du stand (taille, matériel, etc.) et des produits présentés
- La liste des jeux demandés par le gestionnaire de la manifestation avec le prix de vente au public qui sera appliqué lors du festival.
- Une proposition de P.L.V., goodies et lot (facultatif)

5. CRITÈRE DE SÉLECTION

Un critère de sélection sera appliqué pour départager les offres :

- * **Qualité du dossier et des prestations proposées**
- * **La cohérence avec l'identité du festival**

6. ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

Je soussigné(e), certifie exacts les renseignements contenus dans cette manifestation d'intérêt et m'engage à respecter les prescriptions décrites ci-dessus, (particulièrement les conditions d'installation et d'évacuation des stands).

A _____, le _____

Signature du demandeur

ANNEXE – LISTE DES JEUX PRÉSENTÉS AU FESTIVAL

À joindre à la Manifestation d'Intérêt – Boutique Festival des Jeux 2025

Roquebrune-sur-Argens – 18 et 19 octobre 2025

La boutique candidate s'engage à proposer à la vente, au tarif public conseillé, 80 % des jeux listés ci-dessous à minima, présentés dans les espaces d'animation, démonstration ou tournois du Festival des Jeux.

Jeux de société :

- **Prononcio !** – Placote
- **Mon premier loto sonore** – Nathan
- **Garden Panic !** – Janod
- **Opération Noisette** – Auzou
- **Forest First** – Kiwizou
- **Attrapes monstres** – Space Cow
- **La planche des pirates** – The Flying Games
- **Clefs magiques** – Happy Baobab
- **Délicieuse Lave** – Drei Magier
- **Les Éclairtout** – Loki
- **Chop Chop** – Djeco
- **Flip 7** – Catch Up Games
- **Pina Coladice** – Iello
- **Odin** – Helvetiq
- **Nekojima** – Unfriendly Games
- **Affamé** – Auzou
- **Farm and Furious** – Loki
- **Arkade** – Auzou
- **Lorcana Prélude** – Ravensburger
- **Mythicals** – Repos Production
- **Duck Cover** – Captain Games
- **Duke** – Oka Luda
- **Révolte !** – Bravelion Games
- **Skull King** – Grandpa Beck's Games
- **Monopoly Deal** – Hasbro Games
- **Bellevue** – Gigamic
- **Château Combo** – Catch Up Games
- **Behind** – Kyf Edition
- **Les Jardins Suspendus** – Gigamic
- **Bomb Busters** – Cocktail Games
- **Hitster** – Jumbo

Cette liste pourra être complétée par d'autres jeux ou livres-jeux en lien avec l'univers du festival.